

CHAMBRE NATIONALE DES EXPERTS EN COPROPRIÉTÉ

Présentation des travaux du GRECCO
Les formes modernes de la copropriété

Congrès 2016 – Marseille

jeudi 1^{er} & vendredi 2 décembre

Sofitel Marseille Vieux Port

Partenaires :



Chambre Nationale des Experts en Copropriété

17, rue du Sergent Bauchat 75012 Paris

Contact : Valérie au 01 44 74 68 40 - info@la-cnec.org

Programme

1^{er} décembre 2016

- 13h30** Accueil des participants
- 13h45** Présentation par le Bâtonnier de Marseille
- 14h00** **Début des travaux, propos introductif du Président**
M. Jean-Marc LE MASSON, Docteur en droit, Avocat au barreau de Nantes, Président de la Chambre Nationale des Experts en Copropriété (CNEC).
- 14h15** **Présentation du GRECCO (Groupe de RECherche en COpropriété)**
M. le Professeur Hugues PERINET-MARQUET, Professeur, à l'université Panthéon Assas (Paris II), Président de l'association française de droit de la construction.
- Présentation collégiale des travaux du GRECCO.**
Propositions de nouvelles rédactions du texte de la Loi sur la copropriété :
- 14h30** **Mme Florence JAMMES**, Docteur en droit, Enseignant-chercheur en droit à Toulouse Business School, Rédactrice en chef de la revue «Droit et Ville».
- 14h55** **M. Stéphane LELIEVRE**, Notaire associé, Président de la 3^{ème} commission du 103^{ème} congrès des notaires de France sur la division de l'immeuble bâti.
- 15h20** **M. Denis BRACHET**, Géomètre-Expert, Expert de Justice, Secrétaire général de la CNEC.
- 15h45** **Mme Agnès LEBATTEUX**, Avocat, chargé d'enseignement à Paris II.
- 16h10** *Pause*
- 16h30** **Table ronde animée par M. Hugues PERINET-MARQUET**, Professeur, à l'université Panthéon Assas (Paris II), Président de l'association française du droit de la construction.
- M. Patrick BAUDOIN**, Avocat, Président d'Honneur de la Fédération internationale des droits de l'Homme.
- M. Jean-Louis BERGEL**, Professeur émérite et directeur de l'Académie de droit de l'université d'Aix-Marseille.
- M. Jean-François DALBIN**, Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts, Président de la 3^{ème} séance du congrès de La Rochelle sur la copropriété et ses alternatives.
- Mme Eliane FREMEAUX**, Notaire honoraire, Membre de l'Institut d'études juridiques du Conseil supérieur du notariat.
- M. Jean-Marc ROUX**, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille, Directeur scientifique des éditions Edilaix, Co-auteur du Code de la copropriété de LexisNexis.
- Avec la participation attendue de deux représentants du Ministère de l'Équipement et de la Justice.
- 18h00** **Fin des travaux**
- 20h00** **Dîner de Gala – Villa Gaby**

- 9h00** **Accueil des participants**
- Les travaux de cette journée seront placés sous la présidence de **M. Jean-Marc ROUX**, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille, Directeur scientifique des éditions Edilaix, Co-auteur du Code de la copropriété de LexisNexis.
- 9h15** **Les copropriétés avec services après la loi du 28 décembre 2015**
- M. Gil GUILHEM**, Docteur en droit, Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille.
- 10h00** **Copropriété et résidences de tourisme**
- Mme Éliane FREMEAUX**, Notaire honoraire, Membre de l'Institut d'études juridiques du Conseil supérieur du notariat.
- 11h00** *Pause*
- 11h15** **Expropriation des parties communes**
- Mme Florence TULIER**, Administrateur Judiciaire.
- 12h00** **Échanges avec les intervenants**
- 12h30** *Déjeuner*
- 14h00** **Les nouvelles formes de la loi ALUR : l'habitat collectif et coopératif**
- Maître Thierry POULICHOT**, Avocat au barreau de Rennes, Président de l'association LGOC (Lien des Garanties Objectives dans la Cité).
- 14h45** **La copropriété sans le sol**
- Mme Laetitia TRANCHANT**, Professeure à l'université d'Aix-Marseille, Directeur du GREDIAUC.
- 15h30** *Pause*
- 15h45** **Les locataires parties prenantes dans la copropriété**
- Mme Christelle COUTANT-LAPALUS**, Docteur en droit, Maître de conférences à l'université de Bourgogne, Responsable du Master 1 Droit Notarial.
- 16h30** **Échanges avec les intervenants**
- 17h00** **Synthèse des travaux**
- M. Jean-Louis BERGEL**, Professeur émérite et directeur de l'Académie de droit de l'université d'Aix-Marseille.
- 17h30** **Remerciements et clôture**

Informations pratiques

Conférences & Hébergements :

Sofitel Marseille Vieux Port

36 bd Charles Livon 13007 Marseille

Tél : +33 (0)4 91 15 59 00 - Fax : +33 (0)4 91 15 59 50

Chambres en option jusqu'au 01/11/2016 pour les participants de la CNEC

Tarifs :

Chambre Supérieure côté Cour single 200€, double 220€ (par nuit pdj inclus)

Chambre Luxury vue Vieux Port single 250€, double 270€ (par nuit pdj inclus)

La réservation sera à la charge des participants par téléphone ou par mail.

Contact : Linda Audoin

Tél : +33 (0)4 91 15 59 55

Mail : H0542-RE@sofitel.com

Dîner de Gala :

Villa Gaby

285 Corniche JF Kennedy 13007 Marseille

Tél : +33 (0)4 95 09 38 00 - Fax : +33 (0)4 95 09 38 01

Journée découverte :

Les Baux de Provence :

Grande Rue -13520 Les Baux-de-Provence

Les Carrières de Lumières :

Route de Maillane 13520 Les Baux-de-Provence

Restaurant « La Cabro d'Or » :

Mas Carita, route d'Arles 13520 Les Baux-de-Provence

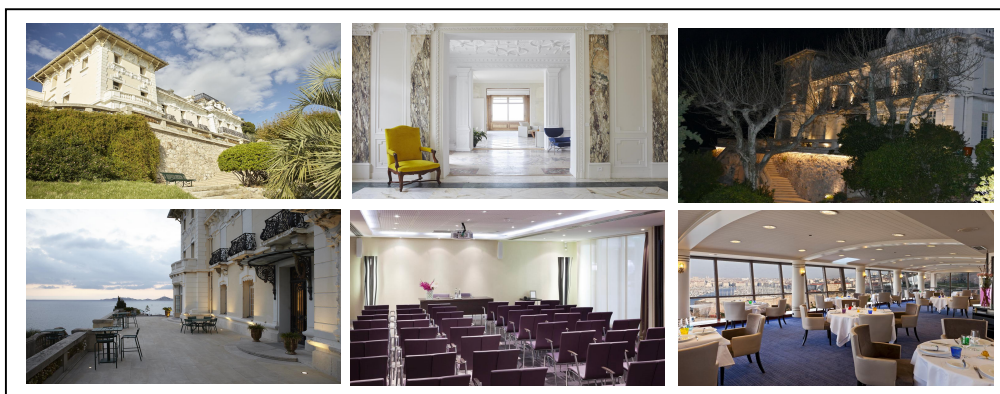
Tél : +33(0)4 90 54 33 21

Transport :

Accord tarifaire avec Air France & KLM Global Meetings :

<http://www.airfranceklm-globalmeetings.com>

Code identifiant : 29243AF



CHAMBRE NATIONALE DES EXPERTS EN COPROPRIÉTÉ
17, rue du Sergent Bauchat 75012 Paris

Contact : Valérie Abitbol au 01 44 74 68 40 - info@la-cnec.org

(le programme du colloque est susceptible de modifications de dernière heure, indépendantes de notre volonté)

Journée découverte

3 décembre 2016

Visite des Baux-de-Provence

09h00	Départ de l'Hôtel Sofitel Marseille Vieux Port
10h30/12h30	Visite guidée du village et du château des Baux-de-Provence
12h45/14h15	Déjeuner au restaurant de «La Cabro d'Or»
14h30/15h30	Visite des Carrières des Lumières (spectacle Chagall)
15h45/17h15	Retour Sofitel Marseille Vieux Port

1- Château des Baux-de-Provence :

- Situé au cœur de la Provence, dominant le célèbre village des Baux de Provence
- L'un des plus beaux sites historiques de France
- Une ancienne forteresse médiévale campée sur un éperon rocheux
- Un panorama unique sur toute la Vallée des Baux
- Cinq machines de siège à taille réelle, une forge médiévale
- La découverte passionnante de l'histoire tumultueuse des seigneurs des Baux

2- Les Carrières de Lumières :

- Situées au pied de la cité des Baux-de-Provence, au cœur des Alpilles
- Anciennes carrières de calcaire classées site Naturel
- 7 000m² de spectacles multimédias uniques au monde
- Nouveau spectacle Chagall
- Une immersion extraordinaire dans l'art et la musique
- Un lieu culturel incontournable dans la région

BULLETIN DE RÉSERVATION SOFITEL MARSEILLE VIEUX PORT
Chambre Nationale des Experts en Copropriété
DU 01 AU 03 DECEMBRE 2016

Merci de compléter le formulaire et de le retourner avant le 01/11/2016 (**sous réserve de disponibilité**)
A l'attention de Linda Audoin, Responsable Réservation, H0542-RF@sofitel.com

COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM : TÉLÉPHONE :
PRÉNOM : FAX :
ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

RÉSERVATION

DATE D'ARRIVÉE : DATE DE DÉPART :

Merci de bien vouloir réserver :

- Chambre Supérieure côté Cour Single au tarif de 200€ la nuit
- Chambre Luxury vue Vieux Port au tarif de 250€ la nuit
- Petit déjeuner buffet au restaurant Les 3 Forts : inclus
- Supplément petit-déjeuner en chambre : 11 €

PAIEMENT

Je vous autorise à prélever ma carte de paiement le montant de l'acompte comme indiqué sur la **demande de réservation** et à prélever, le cas échéant, les frais d'annulation comme indiqué sur les **conditions d'annulation**.

- | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> American Express | <input type="checkbox"/> Eurocard | <input type="checkbox"/> Visa |
| <input type="checkbox"/> Diners | <input type="checkbox"/> Mastercard | |

NUMÉRO DE CARTE :

DATE D'EXPIRATION :

TITULAIRE DE LA CARTE :

FAIT LE :

À :

SIGNATURE :

CONDITIONS D'ANNULATION

Pas de frais d'annulation si celle-ci à lieu **avant le 1^{er} novembre 2016**. Le montant total du séjour sera débité en cas d'annulation ou de modifications selon les conditions suivantes :

- Si annulation de J-30 à jour J (après 18h00 ou no show) : une nuit sur une base single sera débitée
- Passée la date limite de réservation indiquée ci-dessus, les réservations seront validées en fonction des disponibilités.

CONFIRMATION DE L'HÔTEL

Tampon de l'hôtel avec "Bon pour accord" et signature



SOFITEL MARSEILLE VIEUX PORT - 36 BD CHARLES LIVON - 13007 MARSEILLE - FRANCE

TEL : + 33 (0) 04 91 15 59 00 - FAX : + 33 (0) 04 91 15 59 50

SOFITEL LUXURY HOTELS FRANCE - SAS AU CAPITAL DE 2 550 00 EUROS - SIEGE SOCIAL : 2 RUE DE LA MARE NEUVE- 91000 EVRY

N° REGISTRE DU COMMERCE : EVRY 470 203 332 - SIRET : 470 203 332 00122 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 21 470 203 332 - CODE NAF : 5510Z

HOTEL DE TOURISME 5 ETOILES - PRESTATIONS PRIX NETS